

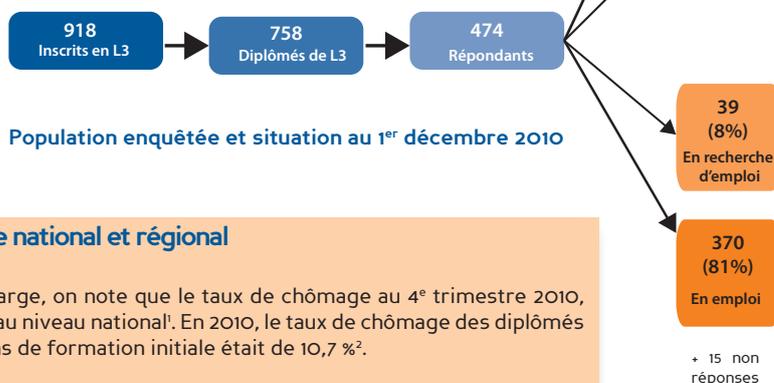
Le devenir des diplômés 2008 de licence professionnelle de l'université de Strasbourg

Sur les 918 étudiants inscrits en licence professionnelle en 2007-2008 à l'université de Strasbourg, 758 soit 83 % ont obtenu leur diplôme en juin ou septembre 2008. C'est l'ensemble de cette population qui a fait l'objet de l'enquête réalisée dans le cadre d'un dispositif national, mis en place par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). 474 diplômés ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 62,5 %.

Situation des diplômés 2008 au 1^{er} décembre 2010

81 % des diplômés 2008 de licence professionnelle de l'université de Strasbourg sont en emploi au 1^{er} décembre 2010, 8 % sont en recherche d'emploi, 10 % poursuivent des études et 1 % sont inactifs.

diplômés en emploi à la population active (somme des actifs occupés et des chômeurs) s'établit à 90,5 % et le taux de chômage à 9,5 %.



Le taux d'insertion, défini comme le rapport du nombre de

Le contexte national et régional

Pour situer ces résultats dans un contexte plus large, on note que le taux de chômage au 4^e trimestre 2010, était de 8,2 % au niveau départemental et de 9,3 % au niveau national¹. En 2010, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale était de 10,7 %².

1 Source Insee, Taux de chômage localisés trimestriels par région.

2 Insee, Taux de chômage selon le diplôme, le sexe et la durée depuis la sortie de formation initiale.

Les poursuites d'études après la LP

19 % des diplômés 2008 étaient en études en 2008-2009, 21 % en 2009-2010 et 10 % en 2010-2011. Globalement 27 % des diplômés 2008 de licence professionnelle ont poursuivi des études durant au moins une année au cours des trois années qui ont suivi l'obtention de leur diplôme.

La grande majorité d'entre eux (80 %) se sont inscrits en Master ou en Ecole d'ingénieur ou de commerce. Quelques diplômés (13) ont préparé le concours de professeur des écoles, les concours d'enseignant du 2nd degré (Agrégation et CAPES) ou encore les concours de conseiller principal d'éducation

(CPE) ou de documentaliste.

C'est surtout pour acquérir une compétence complémentaire ou se spécialiser dans le cadre de leur projet professionnel qu'une large majorité de ces étudiants ont poursuivi des études.

L'emploi occupé au 1^{er} décembre 2010

Des moyens d'obtention diversifiés

31 % des diplômés ont trouvé leur emploi par leurs propres moyens : 17 % grâce à leur réseau relationnel, 12 % en envoyant une candidature spontanée et 2 % en créant leur propre entreprise. 38 % ont eu recours aux annonces : 11 % ont été embauchés suite à une offre publiée par Pôle emploi ou l'APEC, 19 % par une offre publiée dans la presse ou sur Internet, 8 % sont

passés par un cabinet de recrutement. Enfin, pour les 30 % restants, l'emploi se situe dans la continuité des études : 21 % ont été embauchés à l'issue d'un

stage de fin d'études, 5 % étaient en emploi en parallèle à leur formation et 4 % ont réussi un concours.

Les moyens d'obtention de l'emploi

- **21 %** ont trouvé un emploi suite à un stage intégré dans leurs études (19 % en 2007)
- **17 %** grâce à leur réseau relationnel (17 % en 2007)
- **12 %** en envoyant une candidature spontanée (12 % en 2007)
- **11 %** par Pôle emploi ou l'APEC (3 % en 2007)
- **11 %** par une annonce sur le site web de l'entreprise ou de l'université (5 % en 2007)
- **8 %** par une annonce d'offre d'emploi dans la presse (25 % en 2007)
- **8 %** par un cabinet de recrutement (5 % en 2007)
- **5 %** était en emploi en parallèle à la formation (7 % en 2007)
- **4 %** ont réussi un concours (3 % en 2007)
- **2 %** ont créé ou repris une entreprise (2 % en 2007)

Localisation géographique des emplois occupés au 1^{er} décembre 2010

Localisation géographique	Effectifs & % Effectifs
Bas-Rhin	176 (51 %)
Haut-Rhin	36 (10 %)
Lorraine	25 (7 %)
Ile-de-France	13 (4 %)
Reste de la France	77 (22 %)
Etranger	21 (6 %)
Total	348 (100 %)

94 % des diplômés 2008 de licence professionnelle en emploi travaillent en France. Ils sont principalement employés en Alsace avec près de 61 % des actifs dont 10 % dans le Haut-Rhin et 51 % dans le Bas-Rhin. Environ 7 % ont trouvé un emploi en Lorraine, 4 % en région Ile-de-France, les 22 % restant se

répartissant sur l'ensemble des autres régions du territoire national.

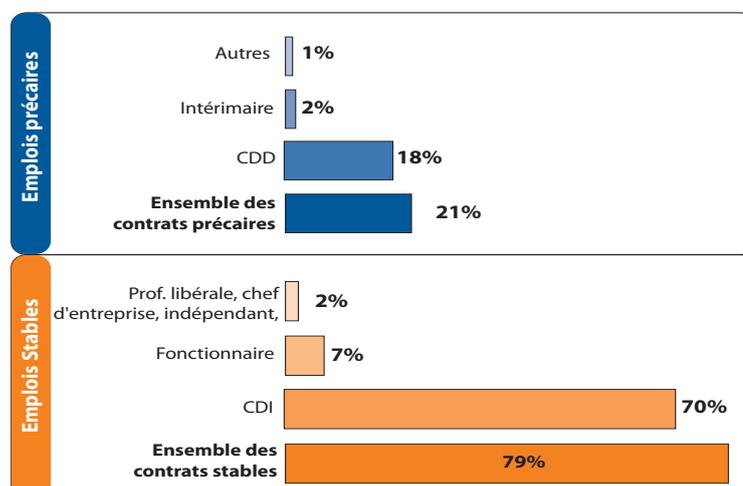
Enfin, 6 % (21 diplômés) des répondants ont déclaré travailler dans un pays étranger, dont les deux-tiers en Suisse (10 diplômés) et au Luxembourg (4 diplômés).

Des emplois localisés en France

79 % des emplois occupés sont stables

79 % des emplois occupés sont des emplois stables constitués à 88 % de contrats à durée indéterminée, à 9 % de titulaires de la fonction publique et à 3 % de travailleurs indépendants ou libéraux. Les emplois précaires représentent 21 % des emplois occupés, qu'il s'agisse de contrats à durée déterminée (CDD), de contrats intérimaires ou de contrats de vacataires, d'apprentissage ou encore d'emplois aidés.

Type de contrat de travail, emplois occupés au 1^{er} décembre 2010.

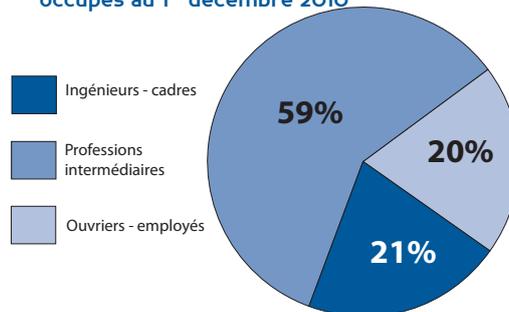


59 % de professions intermédiaires

Plus de la moitié des diplômés en emploi appartiennent à la catégorie professions intermédiaires, 27 mois à 30 mois après leur sortie de l'université de Strasbourg. 21 % relèvent de la

catégorie cadres et professions intellectuelles supérieures et 20 % de la catégorie ouvriers-employés.

Catégories socioprofessionnelles, emplois occupés au 1^{er} décembre 2010



La recherche d'emploi et ses difficultés

8 % des diplômés ayant répondu à l'enquête se sont déclarés en situation de recherche d'emploi.

- 53 % estiment que les difficultés rencontrées sont dues au manque d'expérience professionnelle
- 51 % ont des difficultés à trouver des offres d'emploi
- 24 % estiment que leur formation est mal, ou pas reconnue par les employeurs
- 24 % sont confrontés à une mobilité géographique difficile
- 16 % ont des difficultés à mettre en valeur leurs compétences
- 13 % pensent que leur formation est inadaptée au marché de l'emploi

1 600 € : c'est le salaire médian mensuel net (équivalent-temps plein) des diplômés 2008, 27 à 30 mois après l'obtention d'une licence professionnelle. Le salaire moyen net s'élève à 1 765 €. Cependant, tous les diplômés ne bénéficient pas de conditions d'emploi équiva-

96 % d'emploi à temps plein

96 % des répondants en emploi travaillent à temps plein. Cependant, les emplois à temps partiel représentent 10 % des contrats précaires contre 3 % des contrats stables. De même, 9 % des employés - ouvriers travaillent à temps partiel contre seulement 4 % des ingénieurs - cadres et 2 % des professions intermédiaires.

Près des trois-quarts des titulaires 2008 d'une licence professionnelle travaillent en entreprise. 16 % sont employés dans la fonction publique et 2 % dans des structures associatives. Enfin, 3 % déclarent exercer une profession libérale, ou s'être établis à leur compte.

46 % des diplômés sont employés dans des entreprises ou administration de plus de

250 salariés, 17 % dans des entreprises ou administrations d'une taille comprise entre 50 et 249 personnes, 18 % entre 10 et 49 et 18 % entre 1 et 9 salariés. Les salariés en entreprises et ceux de la fonction publique sont respectivement 60 % et 88 % à travailler dans des structures de plus de 50 personnes.

79 % d'emplois en entreprise

Les salaires

lentes : il existe une différence de salaire médian net de 75 % en faveur des emplois à l'étranger et de 15 % en faveur des cadres comparés aux professions intermédiaires.

Salaires médians et moyens nets mensuels, emplois occupés au 1^{er} décembre 2010

	Salaire Médian	Salaire moyen
Catégorie de l'emploi		
Cadre-ingénieur	1 833 €	2 169 €
Profession intermédiaire	1 600 €	1 677 €
Ouvrier - employé	1 400 €	1 518 €
Localisation de l'emploi		
France	1 600 €	1 654 €
Etranger	2 800 €	2 945 €
Type de contrat		
Contrats stables	1 670 €	1 788 €
Contrats précaires	1 400 €	1 493 €

Evolutions de carrières

L'étude effectuée sur la période de 27 à 30 mois écoulée entre l'obtention de la licence professionnelle et le 1^{er} décembre 2010 permet d'avoir un aperçu des premières évolutions de carrière des diplômés en 2008.

Ainsi, lors de leur premier emploi :

- 60 % des diplômés avaient un contrat stable contre 79 % au 1^{er} décembre 2010
- 55 % appartenait à la catégorie des professions intermédiaires contre 59 %
- 28 % étaient des ouvriers-employés contre 20 %
- 17 % des cadres ou professions intellectuelles supérieurs contre 21 %
- Le salaire médian mensuel net était de 1 500 € et le salaire moyen de 1 659 € contre 1 600 € et 1 765 € respectivement soit une augmentation de l'ordre de 10%.
- 55 % étaient satisfaits de leur premier salaire et 85 % des missions qu'ils avaient à accomplir.

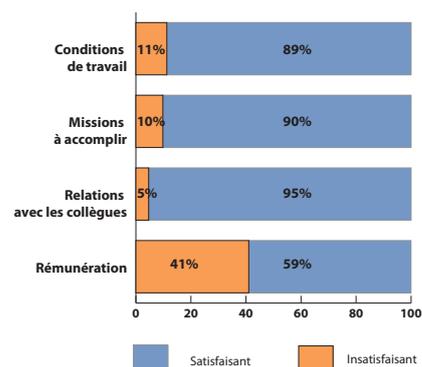
Évaluation de l'emploi et de la formation

Des emplois globalement satisfaisants

Environ 90 % des diplômés 2008 de licence professionnelle se déclarent satisfaits de l'environnement et de leurs conditions de travail ainsi que des missions qu'ils ont à accomplir. En revanche, le salaire est l'élément

qui suscite le plus de réserve : seulement 59 % des diplômés sont satisfaits de leur niveau de rémunération.

Indice de satisfaction des diplômés 2008 sur l'emploi occupé au 1^{er} décembre 2010.



L'insertion professionnelle des femmes

- **34 %** des femmes ont un emploi de niveau ouvriers-employés (11 % des hommes)
- **48 %** appartiennent à la catégorie profession intermédiaire (65 % des hommes)
- **18 %** sont des cadres ou professions intellectuelles supérieures (23 % des hommes).
- **26 %** des femmes ont un contrat précaire (18 % des hommes)
- **7 %** travaillent à temps partiel (2 % des hommes)
- **24 %** travaillent dans la fonction publique (12 % des hommes)
- **70 %** travaillent en entreprises (85 % des hommes)
- **1 500** euros de salaire médian (1 700€ pour les hommes)

Des emplois en adéquation avec la formation reçue

69 % des répondants en emploi estiment qu'il existe une bonne adéquation entre l'emploi exercé et leur formation. Mais 8 % déclarent que leur emploi ne correspond ni à leur niveau de qualification ni au secteur disciplinaire de leur licence professionnelle.

Correspondance emploi - niveau de qualification et emploi-secteur disciplinaire de la LP (emploi occupé au 1^{er} décembre 2010).

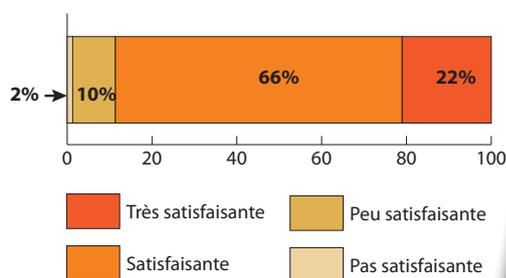
		Niveau de qualification	
		Oui	Non
Secteur disciplinaire	Oui	69%	13%
	Non	10%	8%

Des diplômés satisfaits de la formation reçue

88 % des diplômés se déclarent satisfaits de la formation reçue.

Les appréciations les plus positives sont naturellement formulées par les diplômés qui connaissent les conditions d'accès à l'emploi les plus favorables.

Taux de satisfaction des diplômés 2008 sur la formation reçue.



Des chômeurs malgré tout satisfaits de leur formation

- Sur les 45 diplômés en recherche d'emploi :
- **19 %** sont très satisfaits de la formation reçue
 - **58 %** sont satisfaits
 - **16 %** sont peu satisfaits
 - **7 %** ne sont pas du tout satisfaits